

Le 26 avril 2019

Objet : Calendrier scolaire 2019-2020

À l'intention du Conseil d'Administration du C.S.F

Madame, Monsieur,

Dans le processus de création du calendrier scolaire de l'an prochain, notre communauté a proposé une quatrième option, différente des trois options entérinées par votre Conseil d'Administration.

Celle-ci proposait d'ajouter, aux huit minutes déjà existantes, environ trois minutes d'enseignement par jour, soit un total d'environ onze minutes par jour.

Nous avons appris par la direction de l'école que vous l'avez refusée. La raison évoquée par le Comité exécutif du CSF était que de nous l'octroyer aurait fait preuve d'injustice par rapport aux autres écoles qui n'auraient pas bénéficiées de cette même opportunité.

La communauté des parents d'Anne-Hébert nous a exprimés sa surprise quant à cet argument avancé, que nous considérons peu persuasif. Vous avez examiné notre demande sur la forme et non le fond.

En effet, sur le fond, notre choix de calendrier a été motivé exclusivement par le bien-être des élèves, comme l'expliquait notre lettre en date du 11 avril 2019 : «proposer aux élèves une semaine de pause à l'automne. En effet, de l'avis du corps éducatif, le premier trimestre est très long et les élèves bénéficieraient de cette relâche (pour mieux se reposer). Ainsi on tiendrait mieux compte de leur bien-être».

Sur la forme, notre communauté a voulu être proactive, en initiant déjà les discussions au sujet du calendrier scolaire très tôt dans l'année, avant même que la direction de l'école reçoive des directives du CSF.

Nous aimerions rappeler que l'épanouissement des élèves, qui sont confiés à toutes institutions scolaires, devrait motiver leurs décisions et actions, et nous voudrions croire que tel est le cas au sein du CSF.

Nous vous demandons donc de reconsidérer votre position, en examinant sous cet angle notre demande.

Nous espérons sincèrement que vous la comprendrez et y répondrez favorablement.

Sincères salutations.



James Rankin

Président de l'Association de Parents de l'École Anne-Hébert